

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Verband Schweizerischer Privatschulen
<b>Band:</b>	48 (1975-1976)
<b>Heft:</b>	12
<b>Artikel:</b>	L'Institut Jomini (1867-1975)
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-851959">https://doi.org/10.5169/seals-851959</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ment d'observation, il faut redonner la *même* épreuve après l'intervalle de temps dont on veut étudier l'effet et calculer la corrélation entre les 2 séries de mesures X et Y.

$$N \sum XY - \sum X \cdot \sum Y$$

$$\sqrt{N \sum X^2 - (\sum X)^2}$$

$$\sqrt{N \sum Y^2 - (\sum Y)^2}$$

- Pour savoir dans quelle mesure on peut généraliser à la fois à un autre moment et à d'autres questions il faut donner une épreuve *différente* au second examen et calculer la corrélation par la formule précédente.
- $r_{tt}$  est habituellement appelé la *fidélité* de l'épreuve.

### 3.5. Adaptation de la longueur de l'épreuve

La valeur de  $r_{tt}$  pour la généralisation qui nous intéresse devrait être supérieure ou égale à 0,85. Si elle est plus faible, il faut allonger l'épreuve. La fidélité résultante  $r_{nn}$  peut être calculée en fonction de n. (le coefficient d'allongement de l'épreuve) et de  $r_{tt}$

$$r_{nn} = \frac{n \cdot r_{tt}}{1 + (n-1) \cdot r_{tt}}$$

On peut utiliser cette formule pour calculer le coefficient d'allongement nécessaire.

### 3.6. Choix des meilleures questions

- Considérer les résultats statistiques, mais aussi la signification des questions.

## L'Institut Jomini (1867–1975)

Qui disait Payerne, pensait Institut Jomini. En effet, ce centre rayonnant d'accueil familial a porté bien au delà du canton, au delà de la Suisse, la réputation de Payerne même. Après nuère réflexion, ses responsables ont pris une décision qui – si pénible qu'elle fût – était la meilleure, la plus distinguée et bien selon la ligne de sa tradition: Institut Jomini, Campagne de Guillermeaux a fermé ses portes.

Qu'on nous permette de mentionner avec une reconnaissance émue

- Conserver le pourcentage de questions de chaque type correspondant au plan de test original, à l'intérieur du nombre total indiqué par la fidélité désirée.

### 4. Calculer l'étalement

#### 4.1. Nouvelle correction

On corrige l'épreuve en ne tenant compte que des questions finalement conservées.

#### 4.2. Classement de l'ensemble des élèves

On range les élèves par note totale croissante.

#### 4.3. Etalonnage

- On distribue le pourcentage voulu de l'ensemble des cas dans chaque classe, ou stanine.
- On relève les intervalles qui définissent chaque classe.

### 5. Donner un compte-rendu

#### 5.1. A l'élève

Il est possible de programmer un ordinateur pour que les notes de l'élève soient indiquées sur des imprimés comportant les explications nécessaires à l'interprétation des résultats.

#### 5.2. Au maître

En plus des résultats individuels, il est bon de prévoir la présentation de la distribution des résultats (en stanines, et en notes transformées selon l'échelle scolaire habituelle).

#### 5.3. A l'école

Les résultats peuvent être reportés facilement sur les dossiers individuels, au moyen d'étiquettes autocollantes.

(à suivre)

compagner toute leur vie. Dans cette tâche, M. et Mme Treuthardt furent pendant 25 ans des collaborateurs aussi compétents que fidèles; puis ces 10 dernières années, les responsables.

On ne saurait mieux honorer le souvenir lumineux de cette maison, nid d'affection et de jeunesse, qu'avec ces quelques notes – qui ne sauraient être complètes – sur celui qui en avait été l'initiateur. Comme nous le lisons dans le «Guide de Payerne» publié en 1882, c'est le 10 janvier 1867 que Charles François Jomini reçut son premier pensionnaire; il devenait ainsi le fondateur d'un Institut qui eut le rare privilège, non seulement de devenir plus que centenaire mais aussi de rester fidèle à lui-même. Charles François Jomini fut, à plus d'un titre, un pionnier, un novateur plein d'idéal, doué de cette volonté imbattable du réalisateur authentique; et cela, jusqu'à sa mort survenue en 1921.

Cela qui étudie plus en détail l'histoire et le développement de l'Institut Jomini se plaît à constater que, dès sa fondation et jusqu'à la fin, cette maison fut, de génération en génération, un idéal familial et, en fait, réalisé par une famille: on peut y voir le secret de cette réussite pédagogique et culturelle, dans la meilleure tradition de Pestalozzi – qui était devenu, d'ailleurs, l'inspirateur du fondateur Ch. F. Jomini. L'Institut Jomini ne s'était point égoïstement replié sur lui-même; ses directeurs ont pris leur part des responsabilités civiques dans les activités au service de la communauté broyarde: à la municipalité, au Tribunal de district, au comité de l'hôpital et au sein des autorités ecclésiastiques.

Le souhait exprimé aujourd'hui est que cette maison soit reprise par une institution qui, dans la mesure du possible, respecterait son architecture, l'admirable environnement de calme et de verdure et surtout y poursuivrait le même idéal.

*Note de la Rédaction:* L'abondance des matières et une deuse «liste d'attente» ont retardé la parution de ces lignes, ce qui, d'ailleurs, ne leur enlève rien de leur valeur historique et humaine.